



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »



COMPTE-RENDU

CHSCT audio du 05/05/2020

La direction nous avait convié à ce 3ème CHSCT audio afin de faire le point sur la situation dans nos services. Sébastien LIEVRE (cité administrative) et Aurélie BRUN (SIP Les Sables d'Olonne) étaient donc présents pour FO à cette nouvelle réunion téléphonique.

Le Docteur Bailly a fait un point sur la situation du COVID19 en Vendée et à la DDFiP : tous les collègues ayant été suspectés sont de retour et tous se portent bien. Elle nous précise que **le déconfinement, ce n'est pas la fin de l'épidémie et que la prudence demeure la règle pour tous : la direction et le docteur comptent sur le civisme et la responsabilité individuelle de chacun d'entre nous pour respecter les gestes barrière et la distanciation.**

Les services de santé referont un point de la situation générale le 28 mai afin de mesurer l'impact du déconfinement sur l'épidémie, si celle-ci repartait, un reconfinement demeure possible...

A partir du 11 mai, toutes les personnes ayant des symptômes seront désormais testées. Les personnes positives seront traitées et mises en quatorzaine.

*Commentaire : espérons que ce soit vraiment le cas puisque on nous annonce désormais que l'objectif initial des 700 000 tests journaliers pourrait ne pas être atteint le 11 mai... Avec ce gouvernement, on pourrait résumer la situation ainsi : « **dites-nous de quoi vous avez besoin et on vous expliquera comment vous en passer !** » ; pas de masques, pas de tests, pas de gel, etc... et du coup on nous vend les gestes barrières et la distanciation sociale à tout va, qui eux, ne coûtent rien au passage... Sans vouloir faire de polémique stérile, tous ces volte-face successifs agacent profondément les citoyens que nous sommes : en mars-avril, les masques étaient inutiles puis en mai-juin, ils deviennent indispensables dans les espaces publics pour commencer... Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres !*

Tous les collègues considérés à risque resteront en autorisation d'absence spéciale jusqu'au 28 mai. Un point sera fait à ce moment là les concernant pour le mois de juin.

Nous rappelons à la direction qu'un certain nombre de ces collègues nous ont directement contacté et qu'ils souhaiteraient pouvoir télétravailler à défaut de pouvoir être physiquement présents dans leurs services respectifs. La direction nous répond que pour certains, c'est déjà le cas.

Le Dr Bailly précise qu'elle reste à la disposition de tous les collègues qui auraient besoin de lui parler de leurs situations personnelles. Car l'écoute, la bienveillance et la disponibilité demeurent des impératifs indispensables dans ce genre de situation.

Au passage, nous signalons à la direction qu'il y a encore quelques collègues en ASA ou en télétravail qui s'étonnent de n'avoir aucun contact depuis la mi-mars avec leurs responsables directs ! Le Directeur nous précise avoir fait de nombreux rappels sur ce sujet lors des audios avec les chefs de service et qu'il n'envisage plus désormais « de punir toute une classe pour un ou deux élèves récalcitrants... ». Nous nous permettons donc d'adresser un message aux « récalcitrants » au travers de ce tract, qui nous l'espérons, se reconnaîtront d'eux-mêmes, pour qu'ils reprennent contact par téléphone avec leurs collègues absents des services. Car contrairement à ce qu'on entend parfois, ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous dénonçons un chef de service auprès de la direction !

A ce stade, à la DGFIP, le plan de continuité de l'activité (PCA) reste la norme en vigueur. Un plan de reprise de l'activité (PRA) sera prochainement décliné, la direction locale nous précise avoir reçu les documents ce même jour et se laisse le temps de les exploiter avant de communiquer sur le sujet. Un premier retour nous sera fait sur ce PRA lors d'un nouveau CHSCT le 14 mai.

Le 11 mai, il n'y aura donc pas de retour massif des collègues dans les bureaux. La 1ère semaine de déconfinement sera similaire aux précédentes. A compter du 18 mai, le télétravail et la distanciation sociale resteront la norme dans nos services. Les accueils resteront fermés au public jusqu'à nouvel ordre !

Seules les missions prioritaires sont concernées par le télétravail.

- 158 collègues équipées en VPN sur des missions prioritaires.
- 90 personnes se connectant aux applications par le biais du Portail Internet.

Les commandes d'ordinateurs portables sont nationales et les difficultés d'approvisionnement sont grandes (la plupart des PC étant fabriqués en Chine, comme les masques...)

Dans le cadre du PRA (plan de reprise de l'activité) la direction locale envisage la possibilité de mettre progressivement à disposition des agents, et à leur domicile, des ordinateurs fixes (petite unité centrale et un écran) de l'Administration qui seront équipés du protocole VPN permettant une connexion à distance à leur ordinateur de bureau.

Remarque : ces ordinateurs ne sont pas équipés du WIFI et ils nécessiteront une connexion filaire à votre box. Environ 250 ordinateurs seront potentiellement utilisables au domicile des agents dans les mois qui viennent mais leur nombre sera corrélé au PRA.

Ce plan de reprise prévoit en effet 3 niveaux de missions et les missions actuellement prioritaires sont du niveau 1. (nous nous sommes procurés le document de l'administration, voir en fin de tract la 1ère pièce jointe).

De nombreux collègues nous sollicitent pour pouvoir enfin télétravailler à défaut de pouvoir être physiquement présent dans les services. Actuellement, si un agent souhaite télétravailler dans le cadre d'une mission non prioritaire (ou concerné par le PCA et/ou en « ASA personne à risque »), il doit adresser sa demande à la direction via son chef de service puis le service RH prend une décision selon les priorités et les contraintes du moment (missions prioritaires ou non, disponibilité du matériel, fonctions télétravaillables ou non, etc...).

La direction continue ces jours-ci de visiter les différents sites afin de mettre en place certains équipements. Les plexiglas sont progressivement installés dans nos zones d'accueil (banque d'accueil et box dans un premier temps). Nous avons mis quelques photos de ces plexiglas sur notre page facebook « FO DGFIP 85 ».

Dans la perspective du PRA (plan de reprise de l'activité), la direction insiste pour dire que la santé et la sécurité des personnels seront leurs priorités :

- Reconfiguration de certains bureaux pour espacer les collègues.
- Mise en place de sens de circulation pour éviter de se croiser.
- Réflexion à avoir sur les espaces communs (mopieur, toilettes, ascenseur, espaces de convivialité...).

La direction prendra donc son temps pour garantir notre sécurité.

Nous avons demandé à la direction de nous préciser le stock dont il disposait actuellement en masques et en gel hydroalcoolique, non par pour avoir simplement des chiffres à vous communiquer, mais pour mesurer concrètement si nous en avons suffisamment pour faire face à un retour progressif des personnels dans les services.

Concernant le gel, la direction a du stock et des livraisons régulières sont faites. Chaque agent doit pouvoir disposer de gel à proximité donc si vous en avez besoin, signalez le à votre chef de service ou directement au service logistique, la direction fera le nécessaire pour vous en livrer rapidement.

Des stations de gel seront installées sur les gros sites auprès des pointeuses.

Le Dr Bailly rappelle qu'il convient de privilégier le lavage des mains avec du savon.

Concernant les masques, nous avons eu un peu de mal à avoir des chiffres. 900 ont été mis à disposition des SIP et la direction dispose d'un stock d'environ 1000 masques supplémentaires. Conformément aux consignes nationales, c'est le Préfet dans le département qui gère la distribution de ces masques auprès des différentes administrations (sauf l'éducation nationale).

Ces masques sont destinés à être remis aux collègues en contact direct avec les usagers. Pour le reste, la direction est dans l'attente d'une doctrine claire sur leur utilisation. Nous rappelons à la direction que certains collègues prennent les transports en commun et que c'est l'employeur dans ce cas de figure qui doit doter l'agent de 2 masques journaliers. La direction fera le nécessaire si de telles demandes sont faites ici ou là. Le Dr Bailly nous précise également que si nécessaire, des dotations spécifiques pourront être faites pour des collègues avec des pathologies particulières.

La direction et le médecin de prévention nous précisent lors de cet échange que ce sont prioritairement les gestes barrières qui sont efficaces et que les masques ne viennent qu'en complément de celles-ci.

Commentaire : espérons que ces masques ne deviennent pas indispensables car on ne peut que constater que les difficultés d'approvisionnements sont toujours aussi criantes depuis plus de 2 mois maintenant...

Concernant le ménage, nous soulevons quelques problèmes mais la direction les découvre lors de ce CHSCT. Nous ne pouvons que vous encourager à les signaler directement auprès du service logistique pour que le nécessaire soit fait pour y remédier.

La restauration collective demeure un sujet important pour les collègues en présentiel.

La direction nous informe que les restaurants gérés par les associations de la DDFIP resteront fermés pour l'instant. A la Roche sur Yon, le Restaurant Inter Administratif (RIA) dépendant des services de la Préfecture envisage une réouverture à partir du 11 mai, avec la mise en place de règles d'hygiène très strictes ! Le RIA communiquera rapidement via un site internet.

Autre point qui fait débat ces dernières semaines, « les congés imposés » !!!

La direction nous informe d'attendre les consignes nationales mais qu'elle restera bienveillante sur ce sujet également.

Là encore, nous nous sommes procurés par nous-même le document ainsi que son annexe... et ça va faire mal !!!

Nous vous laissons découvrir le document par vous-même (2ème pièce jointe en fin de tract).

Le calendrier national des mutations étant enfin connu, nous avons demandé à notre direction locale comment elle comptait communiquer sur le sujet, d'une part avec les élus en CAPL et d'autre part avec les agents. La direction va analyser la note nationale puis reviendra vers nous rapidement. Seule garantie à ce stade : « un canal demeurera ouvert avec les Organisations Syndicales concernant les situations individuelles particulières à prendre en compte ».

== >>> N'hésitez pas à nous contacter si besoin !

Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »